



**ARGUMENTAIRE POUR LA REUSSITE DE  
LA REQUALIFICATION DE LA RN 20 EN  
BOULEVARD URBAIN EN APPORTANT LA  
GRATUITE DE L'A10 AUX HABITANTS DU  
SUD FRANCILIEN**



# CONSTAT

- **Un environnement repoussant** lié à la pollution et à l'absence d'entretien des immeubles dévalués par l'intensité du trafic à proximité.





# CONSTAT

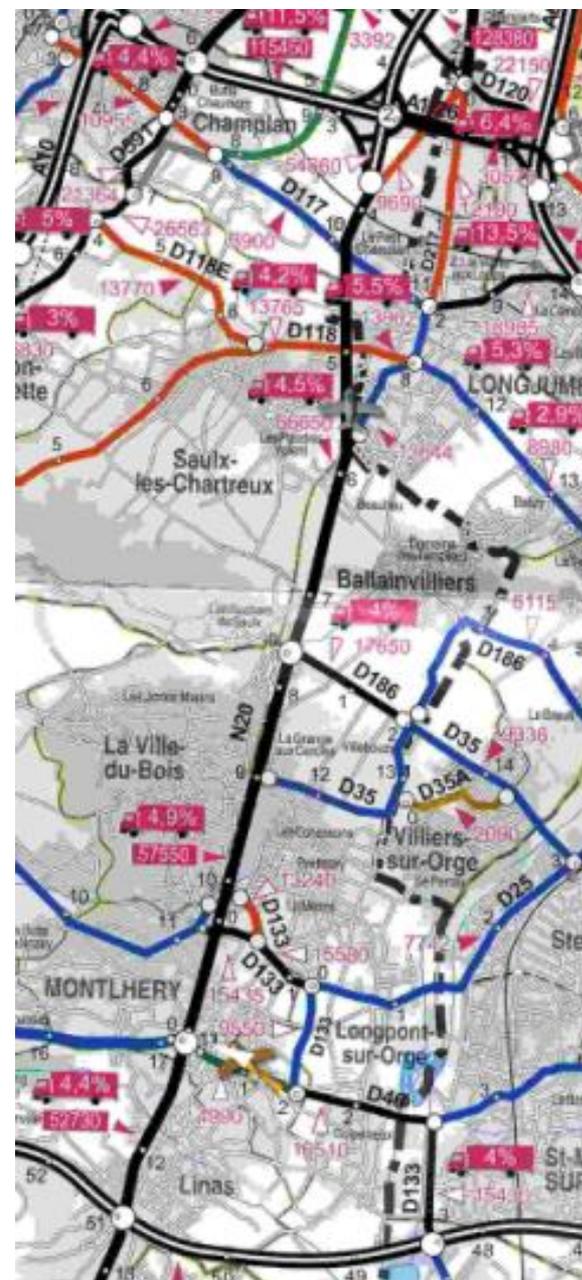
- **Un trafic moyen de 57 000 véhicules/jour** (trafic 2006 – source CG91 rapport final requalification RN20 novembre 2009) qui est actuellement certainement supérieur, particulièrement pour des trajets domicile/travail (environ 80%).





# CONSTAT

- Un flux de circulation empruntant les voiries des communes jouxtant la RN20 apportant insécurité aux piétons, dégradations des axes utilisés, nuisances sonores et pollution.





# CONSTAT

- **Une urbanisation en croissance quasi constante.**
  - Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) présenté le 22 mars 2011 au Conseil Municipal de La Ville du Bois prévoit sur la ville pour horizon 2025 la construction de 500 à 600 logements sur une période de 15 ans, principalement situés sur la RN20, le futur quartier des Bartelottes, au Nord Ouest de la ville et quelques logements en Centre Ville.
  - Les projets de Ballainvilliers (derrière Castorama) et de Villiers sur Orge vont apporter environ 600 logements d'ici à deux ans.



# CONSTAT

- **Une offre de transports en commun insuffisante**
  - RER C :
    - deux lignes se regroupant à Brétigny puis Juvisy vers Paris.  
Têtes de ligne : Etampes et Dourdan
    - Une ligne passant par Massy puis Juvisy vers Paris.  
Tête de ligne : Versailles
    - Un dédoublement prévu par l'Etat et la Région pour 2020/2025
  - RER B :
    - une ligne passant par Massy vers Paris. Tête de ligne St Rémy-les-Chevreuses.
  - Les cars Meyer reliant Arpajon à Paris Porte d'Orléans par RN20 et autoroute A6.
  - Un car reliant la Gare RER de Massy à Arpajon.
  - Deux cars reliant par maillage La Ville du Bois aux gares RER de Ste Geneviève des Bois et Épinay sur Orge.



# CONSTAT

- Des panneaux publicitaires polluant l'environnement de notre secteur.





# CONSTAT

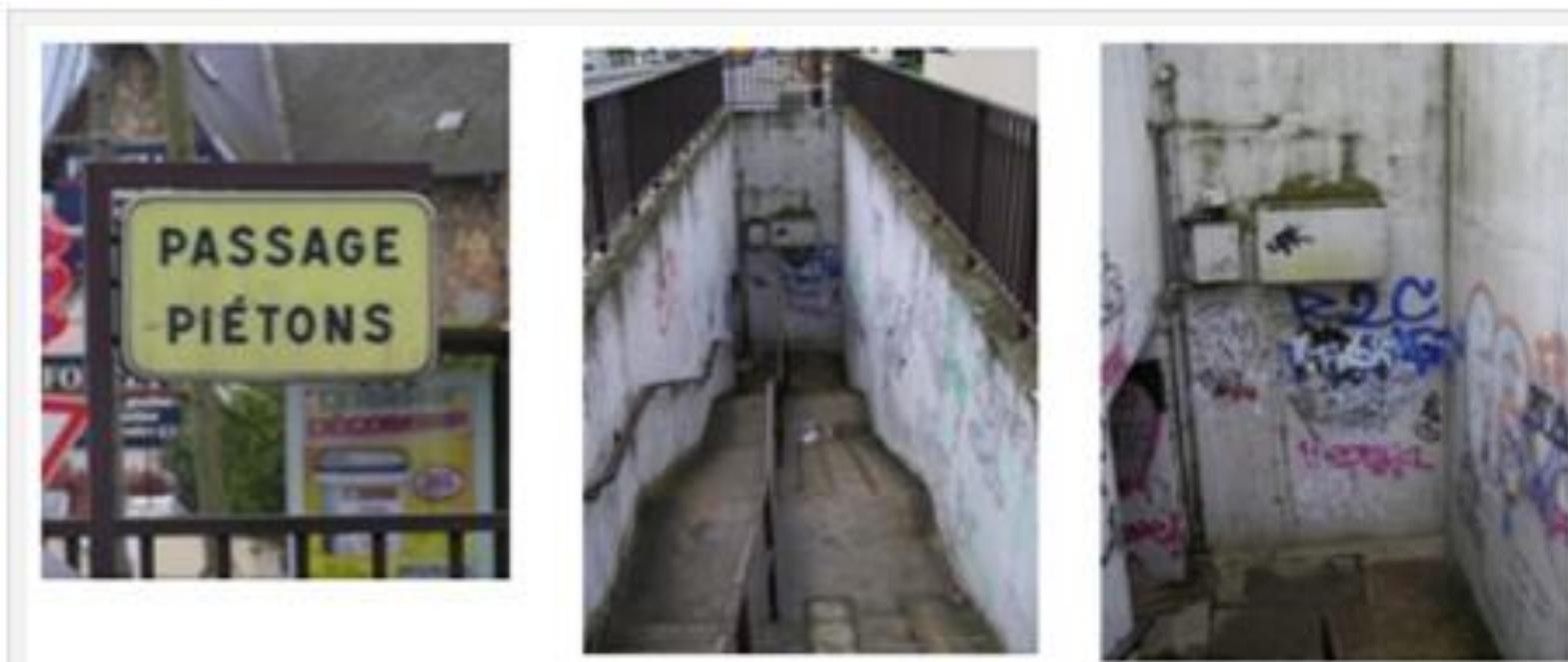
- Un axe difficile à traverser pour les piétons - peu de feux tricolores.





# CONSTAT

- Un passage souterrain insalubre et peu engageant .





# CONSTAT

- Une vitesse souvent excessive : dans le classement Autoplus de 2008, le radar automatique de La Ville du bois apparaissait en 75e position avec 33 754 flashes pour 1389 radars fixes en 2008.



# CONSTAT

- Encore trop de poids lourds non autorisés à emprunter cet axe (particulièrement des étrangers).





# L'AVENIR

- **Un boulevard urbain limité à 50Km/h**, avec 4 à 5 feux tricolores supplémentaires permettant les maillages entre les communes traversées par la RN20
- Mais, un boulevard urbain, comme la RN7 entre la porte d'Italie et Corbeil, ou la RN20 entre la porte d'Orléans et Antony, **ne permet que l'écoulement de 15 à 20000 véhicules jours.**
- **Comment absorber les 35000 véhicules supplémentaires ?**

Exemple de l'îlot RGC





# ALORS QUE

- l'**urbanisation** augmente constamment.
- le futur **TSCP** reliant Arpajon à Massy, dans un temps prévu entre 31 à 35minutes, sera **incapable** de **transporter** dans un temps assez court **les occupants des 35000 véhicules**.
- les **projets de dédoublement du RER C** ne le permettront pas non plus (prévus pour **2020/2025**).
- la **construction de parkings** à proximité des gares RER et des arrêts du TSCP est-elle prévue afin de permettre les **parcours mixtes** ?
- les emprises C6 ont été reprises, les projets d'un tunnel reliant Ballainvilliers à Linas ont été refusés, les propositions de passages souterrains au niveau des axes traversiers également refusés. Il n'y a **plus de possibilité** ni de souhait de construire un **itinéraire de détournement de la RN20**.



## L'OPPORTUNITE

- **Seule la gratuité de l'autoroute A10 peut contribuer à réduire le trafic sur la RN20, offrant aux habitants du Sud Franciliens obligés d'utiliser leur voiture, un axe sécurisé, plus rapide que la RN20.**